

Formation et manière de travailler d'organes associatifs-coopératifs dans l'économie
Condition préalable pour une influence consciente sur les processus économiques
Udo Herrmannstorfer

« L'individualisation », c'est le thème principal de notre époque. Elle s'accompagne avec cela du gros problème de relation de l'être humain avec le monde. Car s'individualiser, cela signifie, prendre ses distances, se centrer en soi, et avec cela, tendanciellement s'isoler. Cette perte du relationnel se révèle, d'une part, nettement eu égard au monde spirituel — ce par quoi l'individualisation est elle-même, en son cœur-même, en grand danger, là où l'individualité ne peut finalement être appréhendée que par l'esprit. La philosophie de la liberté tente d'indiquer que notre capacité de perception et notre capacité de penser, sont un héritage de l'époque d'avant l'isolement du monde spirituel. Sur le fil d'Ariane du penser, qui peut faire apparaître le contenu spirituel des perceptions, nous pouvons en retrouver la connexion.

L'autre aspect de la perte en relation se révèle dans la relation perdue au social, avec ses autres semblables. Le cours d'économie politique explique la manière dont l'économie d'approvisionnement à l'étranger, qui s'est formée dans la même époque, peut être à la fois une exigence et une possibilité pour une coopération sociale.

Le courant dominant de la philosophie et de l'économie a capitulé devant ces deux défis du modernisme, le spirituel et le social : la philosophie s'est instituée dans un agnosticisme d'empreinte kantienne et déclare l'essence des choses inconnaissable. L'économie demeure arrêtée dans le champ avancé de la question de l'autre, et elle s'y est installée commodément. Ce n'est pas réellement de s'interroger au sujet de l'autre qui est au cœur du modèle de l'économie de marché. Dans la pratique, bien sûr, cela ne se déroule jamais comme dans le modèle. Selon ce modèle, je n'ai pas besoin des autres — je dois seulement regarder le prix. Le reste se produit tout seul, il échappe à ma compréhension et je ne dois même pas le comprendre non plus. Le marché est sourd : des discussions ont bien lieu, ponctuellement seulement, mais il n'y a jamais de discussion sur le tout, sur l'essentiel. C'est opprimant dans un monde, dans lequel sinon, tout tourne autour de la communication. Que des relations économiques aient été mises en ordre du côté des acteurs eux-mêmes, lesquels les tiennent avec cela pour impossibles observer, ces dernières deviennent de ce fait interdites. La question du comment la structure complexe de l'économie peut être pénétrée en conscience, reste donc irrésolue.

Elle n'est pas non plus facile à résoudre. Car avec la compréhension normale, on en est comme justement autrefois, aux commencements de l'agriculture, selon R. Steiner. Nous sommes habitués à définir, à tracer des frontières fixes dans le penser. Dans l'économie, pourtant, tout se meut. Le penser en formes fixes y est ici un instrument inapproprié. Soit on viole avec lui la réalité ou bien il s'agit de la célèbre « roue du moulin tournant confusément dans la tête ». Il nous est difficile de nous immerger dans des événements en mouvement. Nous devons d'abord éduquer notre penser aux concepts mouvants. Un concept imagé renferme encore l'abondance des possibilités en soi, il est une image archétype, qui en soit est encore capable de transformation. Les êtres humains n'inclinent pas — se lamente ainsi R. Steiner, dans cette acception, dans les points essentiels de la question sociale — à s'adapter plus aux faits de la vie, au lieu de s'orienter d'après les archétypes idéels du social et d'ordonner les faits selon ce qui leur convient.

Dans le social, nous nous tenons au beau milieu de l'événement et nous n'avons aucune distance d'avec lui. C'est pourquoi définir ne suffit pas, ni ne convient. La proximité même aux thèmes dans le social met obstacle à la formation de conscience. Ce par quoi nous sommes reliés nous apparaît donc, lors d'une tentative d'y instaurer de l'objectivité par la prise de distance, comme quelque chose de subjectif. Avec cela nous perdons dans l'économie cependant carrément l'objet même que

nous tentons de comprendre. L'image de la cornue¹, donnée par Rudolf Steiner est ici d'une grande utilité. L'économie associative n'est pas un « concept », qu'il vaudrait « de transposer », mais au contraire il s'agit du pas à accomplir dans la vie. Pourquoi nous occupons-nous principalement de ce sujet ? Parce que nous ne sommes pas satisfaits de la manière dont sont [et vont, *ndt*] les choses ! Celui qui l'est, n'a en vérité aucun motif de vouloir des associations. Mais celui qui n'est pas content, ne devrait pas en rester à se plaindre ou exiger d'en rester là, au contraire, il devrait s'emparer d'initiatives et tenter, avec d'autres, de s'y coltiner ensemble. La volonté du changement repose à la base de tout acte d'association économique.

Les éléments principaux suivants entrent en considération dans l'acte de s'associer. (Certains de ces éléments ont été traités dans les contributions précédentes, de sorte que nous pouvons ici brièvement les résumer.)

1) Expérience, raison qui agit par elle-même, sens commun objectif.

S'associer veut dire se relier. Les personnes concernées doivent se réunir — ou selon le cas, leurs délégués, car une association ne peut être en effet le rassemblement originel de tous les participants économiques. L'expérience concrète à partir de la pratique économique, doit être réunie et concentrée autour d'une table ronde. C'est pourquoi il est exclu d'avance, que des fonctionnaires d'association aient leur mot à dire. Des praticiens pensent de manière pragmatique, développent des solutions et non pas des listes de vœux. Il ont le flair nécessaire pour la réalité. Ce qui constitue « l'expérience ressentie », on peut se la faire comprendre, quand on réfléchit à la manière dont un changement de monnaie — comme le passage à l'Euro — met du désordre, au début, dans la façon de ressentir les prix.

L'expérience concrète mène au jugement de réalité. C'est ce que veut dire Steiner par son concept de « raison agissant par elle-même ». Entre plusieurs êtres humains, une conscience s'engendre qui est plus vaste que celle individuelle. Parler d'expérience cela veut dire parler concrètement. On y parvient seulement par la rencontre, c'est seulement par elle que se forme la sensibilité de justice. Celui qui ne voit que lui-même, est extrêmement infatué de lui-même [pharisien, *ndt*].

Des prix sont l'expression de rapports/circonstances entre des êtres humains. C'est ce que concevait déjà Aristote. Pourtant ces rapports/circonstances ne sont plus si simples aujourd'hui, que nous puissions simplement compter journée de travail après journée de travail. — qu'en est-il principalement aujourd'hui — en cette époque du travail à temps partiel — d'une journée de travail ? — Le problème du revenu social n'existait pour ainsi dire pas, lorsque ceux qui étaient incapables de travailler se voyaient encore collectivement approvisionnés. Cette question doit être appréhendée et travaillée consciemment. Ce ne sont que dans des organes, où les êtres humains se soucient de cela, que peut se former un sens commun objectif — autrement c'est l'automatisme du marché qui détermine la réponse.

2) Formation d'organes, idées archétypes

La formation d'organe est donc un thème décisif pour l'acte de s'associer. Aujourd'hui nous sommes dans la plupart des endroits « sans-organe » vis-à-vis des processus, qui de ce fait prennent le gouvernail. Nous avons besoin de structures, dans lesquelles ces processus puissent se mouvoir. Tous les organes sont orientés au plan de leur processus. Le cœur se forme déjà au stade embryonnaire à partir des pulsations de la circulation. C'est pourquoi des organes ne sont pas des « centrales » pour des processus. Bien plus, ils permettent au processus de s'appréhender. On pourrait affirmer : l'organe se met en circuit dans le processus, « en percevant », s'il est en accord ou en dysharmonie. Il ne « fait » pas le processus, mais, au contraire, l'harmonise et le corrige ; il

¹ Voir l'article de Christoph Strawe : *la quête de la justice sociale — motifs et ressorts*, dans la même revue, traduit en français sous le nom de fichier : SICS413, *ndt*

lui donne une direction. Il doit donc y avoir un « archétype » de processus sain, auquel la déviation devienne reconnaissable. Le pouls ne peut pas être interprété, si l'on ne connaît pas le corridor de la fréquence saine du pouls.

C'est pourquoi sur l'organisme humain, nous pouvons étudier que des organes associatifs ne doivent pas être des autorités de prix, mais seulement entreprendre des corrections, qui ramènent l'économie en direction d'une juste formation du prix. Que faire en rapport avec le prix du lait ? Normalement, il ne suffit pas de se concerter pour remplacer les étiquettes des prix, au contraire, on doit intervenir dans la vie réelle, et donc piloter des quantités et autres.

3) Qui fait partie de la table ronde des associations ?

Des organes associatifs doivent copier le processus économique, si le salut de la totalité doit être l'échelle d'appréciation de leur action. Les pôles et les degrés intermédiaires ont à chaque fois un angle de regard différent et se retrouvent autrement dans le tout. Le commerçant, par exemple, parle d'abord de mouvement des affaires, n'est ni vraiment producteur, ni vraiment consommateur ultime, et il doit pour cette raison, précisément se penser parmi ceux qui ont besoin des producteurs et des consommateurs. De ce fait, il a un rôle auquel on ne peut absolument pas renoncer dans la vie associative. D'une manière intéressante, la plupart des efforts associatifs ont pris leur essor dans le commerce.

La formation du prix dans le commerce est aujourd'hui complètement différente qu'elle était dans la période d'après-guerre encore. En ce temps-là, le producteur fixait le prix. Puis vinrent les systèmes de rabais, finalement la complète liberté des prix, ce qui amené avec soi une énorme concentration dans le commerce. Que de grosses entreprises commerciales individuelles, parmi lesquelles les *discounts*, au moyen de leur organisation et logistique efficaces, ont agi dans un sens légitime en réduisant les prix, cela est incontestable. Mais ils ont aussi utilisé leur énorme pouvoir de marché, pour engendrer du profit en faisant pression. Les grandes possibilités, par exemple en Suisse, avec *Migros* et *Coop*, deux entreprises coopératives sans arrière-plan capitalistes fournissent 80% des commerces de détail, n'ont pas été jusqu'à présent utilisées au sens d'une économie coopérative.

Venons en à présent aux consommateurs. Aller les chercher pour les mettre autour de la table, il se peut que cela ne fonctionne pas au début partout ; pourtant c'est d'une importance décisive — car c'est le seul moyen pratique de pouvoir être au clair sur le fait que des associations ne sont pas des organisations de regroupement d'intérêts, mais que leur tâche est au contraire d'établir l'équité ou la l'équilibre des intérêts. Cela est structurellement garanti par le fait que tous les groupes d'intérêt ont une voix à la table ronde. C'est pourquoi c'est aussi d'une importance vitale, parce que les autorités de cartel ne se distinguent pas quant à leur manière de penser, et elles imputent, d'avance, à chaque négociation, d'ignobles desseins.

À partir d'un manque de légitimation des consommateurs il est peu approprié d'affaiblir le soupçon de cartel. Au début, il se peut que l'on se réjouisse de pouvoir introduire surtout des consommateurs dans le travail, mais finalement, ce devrait être cependant des délégués de puissantes organisations de consommateurs. Certaines maladies infantiles de la vie des associations doivent être entre temps surmontées. L'économie associative ne signifie pas déposer tous les trois jours au magasin un bulletin de commande obligatoire, ni, en tant que consommateur individuel, dicter au commerçant la forme des obturateurs des tubes de mayonnaise. Dans la pratique, l'image du commerçant individuel peut être absolument plus représentative des souhaits des consommateurs, que le consommateur individuel. Au moyen de la formation d'organe associatif, les consommateurs deviennent des co-organisateurs et co-responsables, alors que dans le travail de consommation conventionnel, ils sont plutôt réduits au rôle d'objets à protéger, qui peuvent en tous cas articuler des revendications.

De nombreuses questions de l'association se clarifieront dans la pratique, par exemple, le rythme des rencontres — qui en passant pourraient être différentes selon les branches et régions —, problème du style de dialogue, de modération et autres. Sans associations, les entrepreneurs, qui veulent coopérer sur la base de raisons pratiques, seront poussés à la fusion, ce qui doit mener à un renforcement du pouvoir de propriété et du marché.

4) Esprit de conciliation en tant que style de caractère

Si des associations ne veulent pas rester des forums de discussion non obligatoires, ce sont nécessairement des organes contractuels, dans lesquels on conclut des accords, eu égard au travail mené ensemble. De tels accords sont quelque chose d'autre que des contrats de vente, qui sont toujours ponctuels, ce sont des accords de travail ensemble.

Ceux-ci sont à penser de sorte que l'on avance ensemble sur un chemin. Un corridor est plutôt défini, que de chercher à réglementer le cas particulier. C'est contre-productif lorsque, dans la chaîne de création de valeur le commerçant individuel ou le grossiste, celui-ci avec le transformateur et celui-là avec le producteur, chaque jour de nouveau marchandent pour le prix et que le transformateur final exerce « l'avarice avec concupiscence ». Pour conclure, il s'agit pourtant du prix final, qui se répartit à toutes les étapes. Si l'on a dressé des plans pour cela, on peut renoncer là-dessus à tout définir d'avance. Ensuite des rythmes plus grands et des points de vue plus larges conviennent.

5) Financement, adhésion

Les organes associatifs peuvent contribuer à résoudre aussi des questions de financements. Prendre des décisions de crédits en rapport avec une seule entreprise est au fond plus difficile que de financer des contextes. Les banques seront toujours renvoyées à rechercher d'autres formes d'assurance que ce qui était usuel jusqu'à présent. Au moyen de « l'adhésion associative » surgit une plus haute sécurité. Les entreprises se portent caution les unes pour les autres ou bien s'entraident mutuellement, avec de la liquidité libre à brève échéance. Il ne s'agit pas là de blanching. Mais on peut, par exemple, se mettre d'accord que lors d'une échéance de crédit les crédits de tous les partenaires pour un temps déterminé devraient être obérés d'un montant déterminé. Ainsi tout crédit aurait sa clause de garantie consignée — et en cas de besoin, on est en situation aussi d'amortir aussi une fois des pertes.

6) comptabilité/tenue de compte

Notre comptabilité n'est pas orientée sur la coopération. Si autrefois les prescriptions comptables étaient encore orientées vers la question de l'équilibre, nous avons aujourd'hui des procédures d'échappement, c'est-à-dire que nous commençons avec les recettes. La question décisive, c'est celle-ci : « Que reste-il du point de vue du capital après toutes les déductions ? » Cela est entré par la bourse américaine via Dax jusque dans les prescriptions générales des livres de compte. Depuis lors l'être humain est ainsi poussé à en retirer le sentiment que ce sont des parts de recettes équitables et non pas des coûts. Et le système fiscal ensuite veille à ce qu'en tout cas, par une comptabilité fantôme, l'idée de la partie recette puisse être rendue visible. Nous avons besoin jusque dans la tenue des comptes de stimulations et d'aides de conscience, pour penser à partir du tout.

7) La question du capital

Le capital est relié au droit de disposition. Cela a du sens, aussi longtemps que le capital est un instrument avec lequel on peut faire quelque chose d'économique dans la répartition du travail. Lorsque les activités cessent il ne s'agit plus en vérité qu'une question de savoir qui désormais continue de faire. Autrefois sa jouissance et avec elle la disposition à le transmettre par les générations dans le courant héréditaire — en était remise comme une sorte de « don ». Mais étant

donné que notre droit de propriété aujourd'hui renferme un caractère commercialisable, un problème surgit au plus tard de savoir si la transmission de la disposition est liée à une vente d'entreprise ou bien de participations d'entreprise. Maintenant l'entreprise achetée doit être productive pendant des années rien que pour pouvoir rembourser la dette — et certes à des êtres humains qui n'ont plus rien du tout à faire avec son utilisation. — que des non utilisateurs profitent, cela devient désormais un cas normal.

À l'économie coopérative appartient nécessairement aussi la question de savoir : qui gère le capital ? Qui décide de qui doit conduire l'entreprise ? Des entreprises, dont les formes de propriété obtiennent de force une orientation de rente unilatérale, ne sont appropriés à une collaboration associative — ceci dit prudemment — que sous condition.

Mais l'inclination d'engager sans cesse le capital à des objectifs économiques et avec cela, de bloquer *da facto* les dons, est immanente à toute forme économique. Un entrepreneur n'a jamais d'argent de reste, parce qu'il a toujours des plans non réalisés. C'est pourquoi la gestion du capital doit être ordonnée de manière telle qu'au delà des points de vue économiques, des aspects sociaux, culturels et écologiques jouent aussi un rôle.

C'est pourquoi R. Steiner parle de corporations, pour la gestion du capital, qui doivent être ancrées dans le spirituel. Une voie possible vers cela c'est la gestion du capital par une fondation ou autres. En général, le rôle du conseil de surveillance devrait être re-déterminé de neuf, dans le sens, qu'il ne consiste plus seulement à soutenir l'entreprise, mais au contraire aussi d'y apporter des points de vue sur le caractère d'ensemble dans lequel elle s'insère.

Sozialimpulse, n°4/2013.

(Traduction Daniel Kmiecik)